

Nombre de membres
du conseil municipal
élus : 19

Procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

conseiller(s) présent(s) : 14
conseiller(s) absent(s) excusé(s) 3 dont 2 procurations
conseiller(s) absent (s) non excusé(s) : 2

Séance ordinaire du 31 mai 2024 - Ouverture à 20h00

Dans la salle du conseil municipal

Convocation envoyée le 24 mai 2024

Secrétaire de séance : LEMOINE SCHLECHT Georges

Sous la présidence de M. STEGNER Helmut, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs

SCHINI Thierry, Maire délégué, BALTZER Jean Jacques - 1er Adjoint, FILLIAU Elfriede- 2^{ème} Adjointe,
WICK Michel, BURCKEL Damien, BALD Christian, KRIEGER Vincent, SCHMITT CRIQUI Danièle,
LEMOINE SCHLECHT Georges, KAUFFMANN Aurélie, BURCKEL Anaïs, FINCK Christian,
DURRMEYER-ROESS Céline,

Absent non excusé : FINCK Michèle, MARIKAZ Stéphanie

Absents excusés sans procuration : BUB Henri,

Absents excusés avec procuration : SUTTER Joëlle à Jean Jacques BALTZER, BALZER Sylvie à STEGNER Helmut

Le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux, le quorum étant atteint le conseil municipal peut valablement délibérer.

Décisions de non-préemption :

N° d'enregistrement	vendeur	références	acheteur	décision
567	M. CONRAD Benoit 2 rue des Vergers 67380 LINGOLSHEIM	Section 562-08 Parcelle 17 de 21a54ca	M. BUB Justin Hofstasse 7a 60740 GISWIL (Suisse)	Renonciation Le 11/04/2024

568	Mme WATHLE. Sandrine 18 rue de l'Etoile 67350 UHRWILLER	Section 562-03 Parcelle 114/24 de 7a16ca	SCI LE FILOU 18 rue de l'Etoiles 67350 UHRWILLER	Renonciation Le 18/04/2024
569	Mme FRIEDRICHS Hedi et M JUNG. Hubert 3 imp des Mirabelles 67960 ENTZHEIM	Section 562-03 Parcelle 08 de 8a06ca	M. et Mme MAGNANI Marc 4 rue d'Obermodern 67330 ZUTZENDORF	Renonciation Le 18/04/2024
570	CONSORTS CREUTZ 1 rue du Dr Schweitzer 67330 OBERMODERN	Section 11 Parcelle 186/146 de 4a04ca	M. WEISS Yoann et Mme BEBON Virginie 4 le clos du trèfle 67330 OBERMODERN	Renonciation Le 22/04/2024
571	Mme SCHUSTER Béatrice 1 rue de la Brasserie 67330 MENCHHOFFEN et M. BECHER Olivier	Section 09 Parcelle 234/177 de 6a47ca	M. SCHOENY Mike 20 rue du Tremble 67500 HAGUENAU	Renonciation Le 31/05/2024

Décisions prises dans le cadre des délégations d'aliénation de biens mobiliers

- Acquisition de 8 jardinières pour le muret de l'église de Zutzendorf auprès de l'horticulture BURCKEL à Zutzendorf au prix de 1 471.20 € HT
- Numérisation d'une partie des états civils de la commune auprès de l'établissement NUMERIZE à Hoerdt au prix de 2 390.00 €
- Fourniture et pose par la serrurerie KEIFF Jacky d'Ingwiller de deux garde-corps aux écoles
Obermodern au prix de : 2 227 .00 € HT
Zutzendorf au prix de : 1 731.28 € HT

- Entretien des terrains de football au complexe sportif à Obermoden moyennant :
 - La livraison de 60 tonnes de sable du Rhin par les Ets SCHLEIFFER TP à Uhrwiller.
 - Le décompactage, sablage, regarnissage des terrains par les Ets RUFFENACH à Mommenheim au prix de 2 010.00 € HT
 - La livraison de la semence pour le regarnissage par les Ets Gustave Muller à Waltenheim sur Zorn au prix de : 777,53 € HT

1. Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au conseil municipal de désigner Monsieur Georges LEMOINE SCHLECHT pour remplir les fonctions de secrétaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne Monsieur Georges LEMOINE SCHLECHT comme secrétaire de séance.

2. Adoption du compte-rendu de la séance du 5 avril 2024

Le maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 5 avril 2024.

Aucune remarque n'étant soulevée le conseil municipal adopte le procès-verbal à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Convention pour la mise en souterrain des réseaux Orange

Le maire informe les élus que suite aux travaux de réaménagement d'un tronçon de la voirie de la rue Hanau Lichtenberg en sortie vers Niefern, il était opportun de mettre en souterrain les réseaux orange sur cette portion de voie.

Le montant de ces travaux se chiffre à 2 407.27 € net et nécessite la mise en place d'une convention entre la commune et l'entreprise Orange.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

Autorise le maire à signer avec Orange ladite convention.

4. Vente d'un terrain à Obermodern

Le maire donne lecture du courrier émanant d'un administré, Monsieur ZIMMEMANN Alain, 7 rue de la Gare à OBERMODERN désireux d'acquérir la parcelle communale section 06 parcelle 36 au lieudit Russtengel en zone N (naturelle) du PLUi d'une contenance de 4a36ca contiguë à la parcelle 42 dont il est déjà propriétaire.

A l'unanimité des membres présents et représentés le conseil municipal

Décide de vendre ladite parcelle au prix de 40 € TTC l'are soit 174.40 €. Les frais notariés devant être pris en charge par l'acquéreur.

Autorise le maire à signer l'acte notarié.

5. Accueil du matin : année scolaire 2024-2025

Vu la délibération du 23/09/2022 au point 4 qui décidait de la mise en place d'un accueil du matin aux conditions suivantes :

Recruter le personnel,

Adhésion d'au moins cinq enfants au service,

Coût du service.

L'accueil du matin n'avait pas vu le jour par manque de recrutement d'agents.

Le maire informe les conseillers que la commune a été sollicitée par certains parents d'élèves pour relancer l'accueil du matin avant l'ouverture des écoles pour l'année scolaire 2024-2025.

Il s'avère qu'après consultations, retour des parents et au vue du coût de ce service, l'accueil ne sera pas mis en place pour l'instant.

Le conseil municipal prend acte.

6. Désignation d'un correspondant tourisme pour la commune

Le maire donne la parole à Mme FILLIAU Elfriede qui informe le conseil du rôle du correspondant tourisme auprès de la CCHLPP.

A savoir :

- Faire remonter toute information pour la mise en avant de la commune en termes de communication et diffusion sur le site internet, l'agenda des manifestations, les brochures... auprès de la communauté de communes du pays de Hanau La Petite Pierre ;
- De relayer à la commune et à ses acteurs (associations, sites touristiques, entreprises touristiques...) les informations utiles fournies par l'Office de Tourisme.

Il est proposé de désigner Mme FILLIAU Elfriede comme correspondant Tourisme.

Le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés désigne Mme FILLIAU Elfriede comme correspondant Tourisme.

7. Travaux : - Eclairage du chemin piéton à Obermodern, et conduite d'eau au complexe sportif

A – Eclairage du chemin piéton à Obermodern

Suite à la réunion de la commission « infrastructures communales » au cours de laquelle le projet d'éclairage a été discuté, le maire présente à l'assemblée le devis émanant de l'entreprise RST Energies 4a rue du Moulin à Obermodern pour la mise en place d'un éclairage LED au chemin piéton dit « sentier des écoliers » rue de la Forêt à Obermodern.

Après les détails techniques donnés par le maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise le maire à signer le bon de commande avec l'entreprise.

A savoir :

Fourniture et pose de 4 candélabres raccordés au réseau existant qui se chiffrent à 6 836.00€

B – Travaux sur la conduite d'eau potable au complexe sportif

Le maire rappelle aux élus qu'un investissement entre 35 000.00 € et 40 000.00 € était prévu cette année pour la réalisation d'un arrosage automatique du terrain d'honneur. Investissement priorisé par rapport aux travaux de drainage ou d'éclairage LED à réaliser.

Entre-temps le président du FCO souhaite reporter ces investissements en faveur de travaux plus urgents à savoir modifier le branchement en eau sur le puits existant pour améliorer l'arrosage des terrains pour un chiffrage estimé à 5 000.00 € HT et souhaiterait une subvention de fonctionnement supplémentaire pour arriver à solder leur frais d'électricité 2023.

8. Acceptation d'un don

Acceptation d'un don de 100 € de Mme WEITEL Claudine du « Rucher du Kirchberg » à Schillersdorf en guise de remerciement pour lui permettre la mise en place d'une partie de ses ruches sur un terrain communal.

9. Demandes de subvention à la commune

A) Groupe scolaire d'Ingwiller

Le maire présente aux élus la demande de subvention émanant du groupe scolaire d'Ingwiller pour un mini séjour d'un enfant domicilié dans notre commune du 27 au 28 mai 2024 au Centre Ethic Etapes de Neuwiller lès Saverne

A l'unanimité des membres présents et représentés le conseil municipal décide d'allouer une subvention de : $7 \text{ €} \times 2 \text{ jours} \times 1 \text{ enfant} = 14 \text{ €}$

B) FCO

Vu la demande du Président du football club d'Obermodern et après des échanges entre les élus, il est décidé à la majorité absolue (14 voix Pour, 0 voix Contre, 2 Abstentions) de verser une subvention de fonctionnement de 6 000.00 € pour apurer les frais d'électricité au club house pour 2023.

Pour copie conforme

OBERMODERN-ZUTZENDORF, le 11 juin 2024

Le Maire – Helmut STEGNER

Le Secrétaire – Georges LEMOINE SCHLECHT

